



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_01-DE
Reçu le 15/09/2023
Publié le 15/09/2023

N° DBC 20230907-01

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H

Date de la convocation : 31 Août 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représentant Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

Membres du Bureau absents excusés :

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**SAISON CULTURELLE 2023-2024 : DEMANDES DE SUBVENTIONS AU
CD63 / CONVENTIONS DANS LE CADRE DE LA SAISON
DÉPARTEMENTALE « IMPULSIONS » 2023-2024**

Rapporteur : Claude Guillon-Chenot, Conseiller délégué à la culture

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Considérant que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme soutient les programmations régulières de spectacle vivant (théâtre, cirque, musique, danse), et qu'à ce titre une aide à la diffusion de spectacle est possible pour les programmations fidélisant un public, engageant des partenariats

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_01-DE
Reçu le 15/09/2023
Publié le 15/09/2023

entre artistes et acteurs locaux et proposant au moins 7 spectacles professionnels différents ;

Considérant que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme aide les projets territoriaux de lecture publique ;

Considérant que la Communauté de communes et les Communes/associations intéressées de Thiers Dore et Montagne candidatent dans le cadre de la Saison départementale itinérante « Impulsions » pour laquelle le Département apporte notamment son soutien financier et technique ;

Considérant que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne soutient financièrement les Communes et associations sélectionnées par le Conseil départemental pour accueillir un rendez-vous de la saison Impulsions. La participation de Thiers Dore et Montagne (TDM) s'élève à 50% du déficit de la manifestation.

En 2023 :

- TDM a été retenue pour accueillir un concert le vendredi 1^{er} décembre 2023 à Puy-Guillaume. Une convention de partenariat entre le CD63 et TDM a été rédigée.

En 2024 :

- La Ville de Courpière a été retenue pour accueillir un concert le dimanche 7 avril 2024. Une convention de partenariat tripartite entre le CD63, la Ville et TDM a été rédigée.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la demande de subvention d'un montant de 2000 euros auprès Conseil départemental du Puy-de-Dôme au titre de l'aide à la diffusion de spectacles ;
- **Approuve** la demande de subvention d'un montant de 1000 euros auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique ;
- **Approuve** les conventions de partenariat proposées ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation des présentes.

TOTAL VOTANTS : 23	Membres du Bureau présents : 22	Représentés : 2
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23	Pour : 23	Contre : 0
Abstentions :	Membres présents sans voix délibératives : 1	Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

